



Autrices Auteurs en Action!

AUTRICES AUTEURS EN ACTION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autrices Auteurs en Action (AAA) est un collectif de professionnel·les de la bande dessinée et du récit illustré, né spontanément lors du festival de la bande dessinée d'Angoulême 2020. Il s'est formé notamment autour de la sortie du [Rapport sur l'Auteur et l'Acte de Création](#), par Bruno Racine (ou Rapport Racine). Ce rapport pointait les difficultés des autrices et auteurs, et avançait 23 propositions pour y répondre. [Rapport enterré récemment par le Plan Auteur proposé par le ministère de la culture](#).

À l'occasion du vote pour le Grand Prix 2021 du Festival International de la BD d'Angoulême, [le collectif AAA a remis la lumière sur ce rapport, en proposant aux autrices et auteurs de voter pour Bruno Racine](#). La réponse de Fanck Bondoux, porte-parole du festival, a été que [les bulletins «Racine» ne serait pas pris en compte](#), celui-ci n'étant pas auteur de BD, et a dans la foulée indiqué le trio remportant selon lui le premier tour. Voici la réponse des AAA au FIBD :

À l'occasion du vote du grand prix 2021 du FIBD et après consultation de nos 1200 membres, le collectif des Autrices et Auteurs en Action, a soutenu la candidature de Bruno Racine, afin de mettre en lumière les difficultés des auteurs et autrices. Nous avons reçu de très nombreux témoignages de personnes ayant suivi cette recommandation.

Le FIBD quant à lui, a annoncé par voie de presse qu'il ne prendrait pas en compte ce vote.

Nous voulons y voir une maladresse de communication, et non une marque de mépris pour la mobilisation d'Artistes Auteurs que le festival participe à mettre en valeur depuis tant d'années.

Le règlement du grand prix de 2017, le plus récent que nous ayons retrouvé, précise qu'«il est demandé à chaque votant.e de donner librement, sans ordre de préférence, trois noms d'au-

teurs/autrices pour concourir au titre de Grand Prix. ». Or Bruno Racine est indubitablement un auteur. Son éviction est donc illégitime, à moins que le règlement de 2021 précise que les seules sont éligibles les autrices ou auteurs de bande dessinée.

Nous demandons donc d'une part, la mise à la disposition du public du règlement de ce Grand Prix, 2021, qui reste introuvable ;

et d'autre part, la publication, vérifiée par huissier, des résultats chiffrés des votes pour les trois gagnants désignés, ainsi que de ceux pour Bruno Racine, accompagnés du nombre total de votants.

Nous remercions par avance le FIBD de donner suite à ces demandes avant la tenue du second tour.

Sans autrices, sans auteurs, pas de BD, ni de FIBD

SANS AUTRICES, SANS AUTEURS, PAS DE BD